

courrier rural recevant la légitime rémunération qu'il jugeait suffisante à l'époque de son marché, pour l'unique raison, peut-être, qu'il pourrait trouver ailleurs un emploi plus lucratif. A mon avis, la seule chose à faire en pareil cas. . .

Des DEPUTES: Adopté.

L'hon. M. DOHERTY: Les uns me demandent de répondre, et voici que d'autres réclament l'adoption de cet article du budget.

M. PEDLOW: J'aimerais que le ministre intérimaire des Postes se prononçât sur ce que j'ai porté à son attention.

Allocation spéciale à sir Charles Fitzpatrick pour solder ses frais de voyage lorsqu'il assiste aux séances du comité judiciaire du Conseil privé, \$2,500.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce et de l'Industrie): J'ai promis ce matin de répondre aux demandes de renseignements faites par les représentants de Frontenac (M. Edwards) et de Kingston (M. Nickle) relativement à l'allocation accordée à sir Charles Fitzpatrick pour assister aux séances du comité judiciaire du Conseil privé.

Si l'honorable député le désire, je lirai la déclaration, mais en voici la substance: sir Charles Fitzpatrick prétend qu'il avait parfaitement le droit, dans les circonstances, d'accepter l'allocation pour les deux années au cours desquelles il a visité Londres. Cela est parfaitement vrai. Mais quant aux deux dernières années, comme la Chambre paraît désirer que ces montants soient remboursés, il se déclare prêt à obtempérer à son désir. Tel est le document dans ses grandes lignes.

Police fédérale.—Crédit supplémentaire, \$11,000.

M. BUREAU: Je vois qu'il y a une allocation provisoire sous ce titre dans le budget supplémentaire. Ce montant de \$11,000 constitue-t-il une allocation supplémentaire à la police fédérale ou ne représente-t-il que l'augmentation ordinaire à laquelle les membres de la police fédérale ont droit d'après la loi?

L'hon. M. DOHERTY: Je crois que ce crédit additionnel de \$11,000, pour le dernier exercice financier, s'explique du fait de l'augmentation du nombre des membres de la police fédérale. Les devoirs de la police, dans l'état actuel des choses, réclament un personnel plus nombreux. C'est la raison pour laquelle nous sommes en face d'un dépôt de \$11,000.

[L'hon. M. Doherty.]

M. BUREAU: Est-ce pour services passés?

L'hon. M. DOHERTY: Oui, pour services rendus au cours du dernier exercice.

M. BUREAU: Le ministre a-t-il l'intention de donner à la police fédérale une allocation supplémentaire de la nature de celle attribuée aux membres du service extérieur, à cause du renchérissement de la vie?

L'hon. M. DOHERTY: Nous comptons pouvoir accorder aux fonctionnaires de tous rangs une augmentation d'appointements proportionnelle.

M. BUREAU: Plus une allocation?

L'hon. M. DOHERTY: L'augmentation de leurs appointements représentera l'allocation. Au lieu de procéder par voie d'allocation, vu l'écart entre leur paie et celle des membres d'autres corps de police, nous voulons accorder un relèvement notable de la paie.

M. BUREAU: Ce sera un relèvement de la paie qu'ils touchaient, l'année dernière, plus une allocation, pour parer à la différence des appointements?

L'hon. M. DOHERTY: Oui.

Arts et agriculture.—Achat de grain de semence et d'avoine, de provende.—Mandat du Gouverneur général (17 janvier 1918), \$700,000.

M. KAY: Quel emploi a été fait de cet argent?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Le crédit s'explique par lui-même. Il est destiné à l'achat de grains de semence et d'avoine de provende. Les achats ont été faits et le montant en a été remboursé au Trésor public.

Achats de criblures, de moulée et de maïs, \$300,000.

M. KAY: Pourquoi a-t-on acheté cela?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Le département de l'Agriculture a acheté de la même façon ces articles dans le but d'obtenir de la nourriture pour les éleveurs de bestiaux; ces articles leur ont été vendus et ils en ont acquitté le prix.

Fabrication des substances alimentaires et mise en vigueur de la loi relative aux engrais chimiques, aux marques frauduleuses et aux résidus industriels alimentaires.—Crédit supplémentaire, \$5,000.

M. VIEN: Il était entendu avec le leader de la Chambre qu'une question pourrait être soulevée à l'occasion du budget supplémen-